

COUT DE LA FORMATION

Inscription au concours : 50 €

Coût de la formation complète

Frais de formation

Financement personnel : 4760 €

Financement par la région : 5000 €

Financement employeur : 5950 €

Coût de la formation partielle

Une devis sera établi sur demande, en fonction des modules à valider.

AIDES FINANCIERES PENDANT LA FORMATION

- Bourses Régionales ou Indemnités Pôle Emploi

PREPARATION AU CONCOURS

Candidats à la formation complète

2 jours/semaine de Septembre à Décembre

Coût : 1000 €

Candidats à la formation partielle

3 jours en Février

Coût : 350 €

Demande de renseignements et du dossier d'inscription auprès du secrétariat

CONCOURS

A partir du mois de Juillet, pré-inscription et téléchargement du dossier sur notre site internet

www.ifpsprivas.learneos.fr

INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS DE SANTE

19, Cours du Temple

BP 241

07002 PRIVAS CEDEX

Téléphone : 04 75 20 16 26

ifps@privas-groupe-sainte-marie.com



INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS DE SANTE DE PRIVAS

FORMATION AIDE- SOIGNANTE



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Quota : 54 élèves (34 en cursus complet et 20 en cursus partiel)
- Durée de la formation : 1 an
Début : Premier lundi de Septembre
Fin : Début Juillet
- 1435 heures
Théorie : 595 heures
Stages : 840 heures
- Congés annuels
2 semaines à Noël
1 semaine au Printemps

L'organisation de la formation partielle se déroule de façon modulaire.



FORMATION THEORIQUE

8 unités de formation

Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
Etat clinique d'une personne
Les soins ergonomiques
Ergonomie
Relation-Communication
Hygiène des locaux hospitaliers
Transmission des informations
Organisation du travail

STAGES

6 domaines

Médecine
Chirurgie
Personnes âgées ou handicapées
Psychiatrie
Extrahospitalier
Structure optionnelle

L'AIDE-SOIGNANT

Que fait-il ?

Il accompagne dans les activités de la vie quotidienne, contribue au bien-être du patient et lui fait recouvrer de l'autonomie. Il participe aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

Où exerce-t-il ?

Il exerce dans les hôpitaux publics ou privés, hôpitaux psychiatriques, cliniques, maisons de retraite, soins à domicile.

Avec qui travaille-t-il ?

Il travaille dans une équipe pluri professionnelle (infirmier, médecin, psychologue). Il exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier.

Quelles sont les qualités exigées ?

Goût du contact, attentif, patience, disponibilité, écoute, dynamisme.